

Etat d'avancement des travaux



- Pour rappel
 - Méthodologie MAJIC 2013 fine mais données disponibles de qualité inégales :
 - si contours des parcelles connus : la méthode est « excellente ».
 - si contours de parcelles inconnus : des trous apparaissent.
 - Améliorations réalisées :
 - on connaît le centre de la parcelle (majorité des cas): on recherche le ou les bâtiments BD Topo les plus proches de surface suffisante pour accueillir la population de la parcelle
 -
 - on connaît uniquement l'adresse de la parcelle : on localise l'adresse : utilisation au mieux BD Adresse et au pire Google Maps. Recherche ensuite des bâtiments Bd Topo les plus proches
 - Veille sur les mises à jour de la BD Parcellaire

- Travaux en cours :
 - Mise à jour des contours IRIS suite à remarque Atmo Auvergne (changement de frontières communales) :
 - récupération et compilation des nouveaux contours communaux BD Topo effectuée
 - récupération des données de population IRIS 2010 effectuée
 - Correspondance IRIS 2010 avec IRIS 2009 effectuée
 - Création des nouveaux contours effectuée
 - Diffusion aux AASQA intéressées (à réaliser)
 - Spatialisation des populations comprises dans les parcelles pour lesquelles on ne connaît que le centre de la parcelle : recherche des bâtiments BD Topo pouvant accueillir ces populations :
 - extraction des parcelles effectuée
 - récupération de la BD Topo 2014 effectuée

- Elaboration de la méthode pour trouver les bâtiments BD Topo **effectuée**
- Automatisation de la méthode **effectuée**
- Spatialisation des populations des parcelles pour lesquelles on ne connaît que l'adresse
 - Récupération de la BD Adresse (IGN) **effectuée**
 - Prise en main de l'outil de géocodage d'ArcGIS **effectuée**
 - Prise en main d'une librairie de géocodage utilisant les données de Google pour comparer avec ArcGIS **effectuée**
 - Automatisation du géocodage des adresses **effectuée**
 - Automatisation de la recherche de bâtiments à proximité **effectuée**

- Recherche de bâti ayant une densité d'habitants trop importante : recherche de bâtis complémentaires pouvant accueillir le surplus de population (**en cours**)
-> intérêt : limiter la validation humaine des données.
- Diffusion d'un premier lot de données à quelques AASQA : échanges sur les données, élaboration d'un guide de validation des données, formalisation du suivi de mise à jour des données si nécessaire (**à réaliser**)
- Diffusion à l'ensemble des AASQA, constitution d'une convention pour cadrer l'utilisation de ces données (**à réaliser**)
- Elaboration et diffusion d'un carroyage de population sur la France à partir des données MAJIC . (**à réaliser**)
-> pas kilométrique pour alimenter PREVAIR Urgence

Proposition de résolution sur l'utilisation de la méthodologie de spatialisation de la population

- **Libellé de la proposition:**
 - ✓ Les données de population destinées à évaluer le nombre d'habitants exposés aux dépassements de valeurs seuils doivent être spatialisées conformément à la méthodologie nationale (Létinois, 2013 et 2014). Au plus tard, le 1^{er} janvier 2015, ces données seront fournies aux AASQA par le LCSQA selon le protocole suivant: 1) envoi des données par département à chaque AASQA; 2) évaluation des données par les AASQA selon un mode opératoire établi par le LCSQA; 3) correction éventuelle des données par le LCSQA et 4) envoi des données définitives.
 - ✓ Du fait de la précision de la méthodologie nationale par rapport aux méthodologies actuellement mises en œuvre dans les AASQA, une AASQA ne pourra utiliser des données d'une autre source que le LCSQA que si elle peut démontrer que ces données ont été spatialisées selon la même approche et avec les mêmes bases de données que dans la méthodologie nationale.
- **Date de mise en application souhaitée: 01/04/2015**

- Origine de la proposition: CS EMTD
- Contexte: La législation impose d'évaluer la population exposée pour satisfaire aux exigences de la législation (rapportage, PPA, arrêté sur les dispositifs préfectoraux en cas de dépassement des seuils d'information et d'alerte...) .

Le LCSQA a développé une méthodologie de spatialisation de la population à partir d'un recensement exhaustif des pratiques utilisées en France. Cette méthodologie a été présentée et discutée avec les AASQA lors de deux séminaires LCSQA (23 octobre 2012 et 27 septembre 2013).

- **Éléments stratégiques:** La population est une donnée d'entrée fondamentale dans le calcul d'exposition. Des données de population évaluées selon une méthodologie commune constituent une condition nécessaire pour que les résultats d'exposition soient comparables sur la France. La méthodologie nationale a été élaborée de manière à garantir la plus grande précision possible des données. Cette méthodologie est utilisée par le LCSQA dans le cadre de PREVAIR Urgence pour évaluer les populations soumises à des dépassements.

- Contraintes de la méthodologie:
 - La méthodologie nationale utilise les fichiers fonciers anonymisés de la DGFIP. Ces fichiers seront difficiles à obtenir par les AASQA.
 - La méthodologie nécessite des traitements complexes pour croiser les fichiers fonciers, les bâtiments et les données de population.

- Critères économiques:

- Impact nul ou faible pour les AASQA:

- La méthodologie nationale nécessite des traitements complexes pour spatialiser la population, l'application de cette méthodologie par une ASQAA démultiplierait ces temps de développement déjà effectués par le LCSQA.
 - L'évaluation des données fournies par le LCSQA nécessitera en 2015 une journée de travail pour l'AASQA.
 - Pour les années suivantes, la mise à jour des données de population sur une nouvelle année de référence nécessitera une demi-journée de travail par l'AASQA. La base de données fournie par le LCSQA est conçue pour faciliter cette mise à jour.

- LCSQA:

- Chaque année, le LCSQA traite et met en forme les données de population issues de l'INSEE (fichiers Détails IRIS). Ces données sont ensuite utilisées pour mettre à jour la base de données de population kilométrique utilisée dans le système PREV'AIR. Le LCSQA fournira aux AASQA les données de population retraitées à l'IRIS afin que les AASQA puissent effectuer la mise à jour annuelle évoquée ci-dessus. D'autre part, en cas de mise à jour notable de la base de données MAJIC, la spatialisation des données de population sur le bâti sera réactualisée par le LCSQA et les données résultantes seront transmises aux AASQA.